

L'Empereur, on appliquera le système protecteur dans la mesure des besoins réels de l'industrie. C'est là un point essentiel et qui prouve que le gouvernement n'agira qu'avec la plus grande prudence.

Les intérêts nationaux seront donc sauvegardés et l'application du programme n'aura lieu que progressivement.

Loin d'être une entrave à l'activité nationale, nous pensons qu'on reconnaîtra, dans un temps donné, l'utilité des réformes qui ne seront appliquées, en définitive, qu'après la réalisation des mesures proposées pour protéger les intérêts de l'industrie contre les éventualités de l'avenir.

J. REBOUX.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Les dernières opérations relatives aux dépôts pour l'année 1859 ayant eu lieu les dimanche 18 et lundi 19 décembre, il a été possible, en raison de la régularité apportée dans les écritures et du mode de comptabilité, de pouvoir adresser à M le préfet du Nord, avant la fin de 1859, l'état réclamé pour le quatrième trimestre de l'année.

Bien que ce ne soit toujours que vers la fin de mars qu'on puisse avoir les comptes rendus détaillés des opérations de l'année qui précède, on sait déjà maintenant qu'en décembre 1859 il était dû aux déposants fr. 1,502,042 40 cent. et que les intérêts en leur faveur se sont élevés à fr. 31,428 61 c. pendant l'année.

Le solde dû au 1^{er} janvier 1859 étant de fr. 1,306,659 30 c., c'est donc fr. 195,383 10 c. qui montrent les progrès de notre Caisse d'épargne, de même qu'un accroissement de 420 livrets. Il existait à la fin de l'année 3,509 livrets.

MAIRIE DE ROUBAIX.

Mise en recouvrement des rôles des contributions foncière et des portes et fenêtres pour l'année 1860.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix, prévient ses concitoyens qu'à compter de ce jour, le rôle des contributions foncière et des portes et fenêtres sont en recouvrement et qu'ils s'élèvent en principal et centimes additionnels, savoir :

1. Le rôle de la contribution foncière à la somme de. 180,002 93
2. Le rôle des portes et fenêtres à la somme de. 108,611 76
3. Frais d'avertissement. 182 60

Total : Deux cent quatre-vingt-huit mille, sept cent quatre-vingt-dix-sept francs, vingt-neuf centimes 288,797 29

Les contributions directes sont exigibles par douzième. Les propriétaires et principaux locataires des maisons sont tenus, un mois avant le déménagement de leurs locataires ou sous-locataires, de se faire représenter les quittances de leurs contributions, à peine d'en demeurer responsables. En cas de refus de la part du locataire ou du sous-locataire de produire les quittances demandées, le propriétaire ou principal locataire doit immédiatement en prévenir le percepteur et retirer de lui une reconnaissance, par écrit, de cet avertissement. — En cas de déménagement furtif, pareil avis doit être donné dans les trois jours au percepteur. Les demandes en décharge ou réduction doivent être présentées dans les trois mois de la publication des rôles, et les de-

mandes en remises ou modérations pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires dans les quinze jours qui suivent ces événements. Toute réclamation à laquelle ne seraient pas joints l'extrait du rôle et la quittance des termes échus ne sera pas admise. Celles qui auront pour objet une cote en-dessous de trente francs ne seront pas assujéties au droit du timbre.

Roubaix, le 15 janvier 1860.

TIERS-BONTE.

ÉTAT-CIVIL de ROUBAIX

Mouvement de la population en 1859.

NAISSANCES.	
Enfants légitimes.	(Garçons. 954 (Filles. 910
Naturels reconnus.	(Garçons. 11 (Filles. 10
Naturels non reconnus.	(Garçons. 64 (Filles. 76
Total des naissances.	(Garçons 1029) 2023 (Filles 906)
27 naissances doubles ayant produit 27 garçons et 27 filles.	
MARIAGES.	
Entre garçons et filles.	367
Entre veufs et filles.	27
Entre garçons et veuves.	19
Entre veufs et veuves.	25
Total des mariages.	438
Nombre de mariages signés par les époux. 156	» par les épouses. 99
Mariages précédés d'actes respectueux.	4
Mariages contenant des légitimations.	39
Nombre d'enfants naturels ainsi reconnus.	52
DÉCÈS.	
Garçons.	434
Hommes mariés.	107
Veufs.	40
Filles.	449
Femmes.	107
Veuves.	72
Total des décès.	1209
Inscrits en vertu de l'article 80 du Code Napoléon.	12
Le nombre des naissances étant de.	2023
Différence.	804
Enfants morts nés ou présentés sans vie.	64

La personne qui a perdu, en janvier 1859, un bracelet en or, peut le réclamer au bureau de M. le commissaire central de Police de Roubaix.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 janvier 1860.

Sommes versées par 128 déposants dont 30 nouveaux. fr. 19,432 »
16 demandes en remboursement. 3,602 15
Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

Il est question, dit le *Salut public* de Lyon, de rattacher toutes les sous-préfectures de France au chef-lieu de leur département respectif, au moyen de lignes télégraphiques. Cette mesure est déjà en voie d'exécution dans plusieurs localités.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions.

Logique scientifique. — Version latine. — 1 Regnault, 2 Chauvin, 3 Broudehous, 4 Pollet.
Histoire. — 1 Bellet, 2 Regnault, 3 Chauvin, 4 Mathias.
Logique littéraire — Mathématiques. — 1 Meert.
Rhétorique (sections réunies). — Récitation française. — 1 Lefevre, 2 DeFrance, 3 Obin, 4 Guffroy.
Version latine. — 1 Beurier, 2 Laigle, 3 Jean-son, 4 Crepin.
Rhétorique littéraire. — Version grecque. — 1 Beurier, 2 Ducrocq, 3 Violla, 4 Monpetit, 3 A. Ducrocq.
Récitation grecque et latine. — 1 Beurier, 2 Monpetit, 3 A. Ducrocq.
Seconde (sections réunies). — Narration française. — 1 Wartel, 2 Combret, 3 Pierra, 4 Brédart.
Récitation française. — 1 Auffray, 2 Rélof, 3 Baggio, 4 Saint-Léger.
Seconde littéraire. — Récitation latine. — 1 Auffray, 2 Lequin, 3 Combret, 4 Brédart.
Troisième (sections réunies). — Récitation française. — 1 Cazeneuve, 2 Druetz, 3 Caux, 4 Miellez.
Troisième littéraire. — Récitation latine et grecque. — 1 Cazeneuve, 2 Miellez, 3 Meunier.
Version grecque. — 1 Miellez, 2 Desmazières, 3 Cazeneuve.
Quatrième. — Récitation. — 1 Mahistre, 2 Danna, 3 Obin, 4 E. Faidherbe.
Version grecque. — 1 Baggio, 2 Crespel, 3 Danna, 4 Sarrazin.
Cinquième. — Récitation. — 1 Petitbon, 2 Rigal, 3 Vallon, 4 Rost.
Histoire. — 1 Smet-Jamart, 2 Guffroy, 3 Petitbon, 4 Steverlinck.
Arithmétique. — 1 Caux, 2 Guffroy, 3 Rigal, 4 Petitbon.
Sixième. — Récitation. — 1 Derbigny, 2 Verstraete, 3 Brochard, 4 Bocquet.
Grec. — 1 Derbigny, 2 Brochard, 3 Duchaufour, 4 Bocquet.
Septième. — Récitation. — 1 Huet, 2 Dufosse, 3 Leroy, 4 Pannier.
Thème. — 1 Huet, 2 Pannier, 3 Humbert, 4 Crepin.
Huitième. — Récitation. — 1 Delesalle, 2 Nicolas, 3 Mallard, 4 P. Thellier.
Latin. — 1 Dave, 2 Delesalle, 3 P. Thellier, 4 Houdoy.

Le proviseur, E. PETITBON.

Le 14 décembre dernier, par une tempête affreuse, un brouillard intense et un vent nord-est d'une violence extrême, un magnifique trois-mâts de 1,500 tonneaux venait échouer à une demi-lieue de la jolie petite ville de Blankenberghe.

Sur les ordres du commissaire de la marine et pendant deux jours, les pêcheurs de la localité ont opéré le sauvetage d'une faible partie de la cargaison, l'équipage ayant été recueilli par les bateaux pilotes belges détachés au port de Flessingue (Hollande).

Le 16, vers le soir, le commissaire apprend l'arrivée d'un courtier de Bruges dont la triste et constante occupation est d'être à l'affût de tous les sinistres dans le but plus ou moins légal de s'approprier ce dont la mer n'a pas voulu. En l'absence d'instructions formelles du gouvernement, le commissaire maritime commença par interdire à tous les patrons pêcheurs de s'aboucher avec le courtier et passa toute la nuit sur la plage pour surveiller les manœuvres de ce dernier qui avait embrigadé une cinquantaine d'hommes et qui leur faisait déplacer les marchandises sauvées; la présence d'un contrô-

leur de douanes et d'un officier de gendarmerie qui accompagnaient le courtier semblait donner à cette opération un caractère officiel.

Cependant le commissaire écrivit par la voie la plus rapide au ministre à Bruxelles et lundi 19, les instructions les plus précises lui parvenaient et lui enjoignaient de requérir la gendarmerie; les vautours furent donc chassés en peu d'instants et les marchandises sauvées restèrent au pouvoir de l'autorité.

Le courtier évincé tente au chef maritime une action civile pour s'être emparé par la force des marchandises échouées, le courtier les réclamant comme siennes malgré la protestation du capitaine du navire naufragé. Le courtier a fait confirmer par le tribunal de commerce la saisie qu'il avait essayé de pratiquer, les marchandises devront rester à la belle étoile jusqu'à ce que le tribunal civil ait statué sur la validité de l'opposition faite par le ministre des affaires étrangères et par le commissaire de la marine.

Nous ajouterons que le bâtiment naufragé avait une cargaison de plus de treize cent mille francs et que la partie sauvée qui fait l'objet de la contestation est évaluée à cinquante mille francs; c'est le plus affligeant drame maritime dont les habitants de la contrée aient connaissance, ils rendent justice au dévouement et à l'énergie dont le jeune commissaire de la marine a fait preuve et déjà le ministre des affaires étrangères de Belgique lui a écrit une lettre pour le féliciter de sa belle conduite.

Un procès intéressant au point de vue commercial maritime va bientôt se dérouler par devant la justice civile et consulaire de Bruges.

Il s'agit en un mot de décider si le sauvetage d'un bâtiment est dévolu à l'administration de la marine qui en opère la restitution au véritable propriétaire, ou bien s'il doit devenir la propriété de gens avides de dépouiller les naufragés.

Nous avons l'espoir que le courtier ne trouvera pas d'avocats pour défendre une cause aussi mauvaise et en même temps un acte digne des forbans les plus hardis.

Renseignements commerciaux.

Il ressort du dépeillement de diverses correspondances commerciales que le mouvement se soutient et va peut-être même en augmentant.

La situation des laines est toujours très-ferme et tout annonce que le début de la prochaine campagne sera très-animé. La fabrication des étoffes de laine de toutes sortes n'a jamais été plus active tant en France qu'en Angleterre et en Belgique. Il semble que plus il s'importe de laines, plus la consommation des lainages se développe et s'accroît.

Au Havre, les affaires faites pendant le mois dernier avaient presque épuisé le stock; mais les arrivages de la semaine, comprenant environ 250 balles de la Plata et des mers du Sud, devaient nécessairement donner de la reprise aux affaires qui ne s'étaient ralenties que faute de choix.

La fonte continue son mouvement ascensionnel sur le marché de Saint-Dizier, et malgré son prix élevé il y a toujours des demandes. Les forges reçoivent passablement d'ordres, ce qui donne de la fermeté aux prix, surtout pour les fers forgés. On parlait de les porter à 320 fr. Pour la pointe, le tarif de Paris a enfin paru, mais avec une augmentation de 2 francs seulement.

Par suite de la hausse des fers à Paris, les maîtres de forge de la Moselle ont unanimement adopté le cours de 270 fr. la 1^{re} classe des fers au coke; ce cours est en vigueur depuis le 2 janvier courant.

perdu la tête. Une exclamation s'échappa de ses lèvres.

Il entendit alors du bruit dans la pièce voisine et se jeta sur les papiers, les bras étendus, comme s'il craignait qu'on ne les lui ravit.

« Qui est là ? » s'écria-t-il.
— Moi, monsieur le baron, répondit une voix.

— Moi ? Qui es-tu ? Que veux-tu ?
— Qui je suis ? Alm, monsieur le baron. Ce que je veux ? J'ai cru que vous m'appeliez.

— Va, va-t'en. — Non, attends un peu, j'ai à te parler.

Après avoir étendu un tapis sur les papiers, il ouvrit aussitôt la porte et introduisit Alm.

« As-tu terminé ton travail ?
— A peu près, monsieur le baron.
— Cesse-le pour aujourd'hui. Il nous est arrivé autre chose à faire, ajouta Reuterholm en se promenant à grands pas.

— Il faut que nous les fassions arrêter tous ensemble.

— Les partisans de Feldmans ?
— Fais venir le directeur de la police... tout de suite, entends-tu... à l'instant même... j'ai à lui parler...

— Je partage votre joie, monsieur le baron, et je cours le chercher.

— Le directeur de la police... Attends un peu... non... pas encore... il faut que je réfléchisse. Tu connais Forster, m'as-tu dit.

— Forster ? Sera-t-il aussi arrêté ?
— Ils le seront tous, tous les amis de Feldmans.

— Monsieur le baron, j'ai une grâce à vous demander.
— Et laquelle ?
— Si vous faites arrêter Forster, confiez-moi

cette commission. Je suis, — il baissa les yeux, — je suis son ami, monsieur le baron, vous comprenez... et... il se marie ce soir. Il me serait donc agréable de pouvoir lui jouer un petit tour d'ami, en substituant la prison à sa couche nuptiale.

— A la bonne heure ! tu vas au-devant de ce que j'allais t'ordonner. Mais il faut que Forster soit arrêté ce soir à neuf heures et demie au plus tard... Entends-tu ?... Je veux lui parler... tu l'amèneras ici.

— C'est précisément l'heure de la célébration du mariage.

— Que l'arrestation s'opère sans le moindre scandale.

— C'est d'autant plus facile, que je suis invité à la noce.

— Bien, mon ami, bien ! Nous ferons quelque chose de toi. Ainsi, ce soir et sans bruit. J'avertirai le directeur de la police de mettre à ta disposition les hommes nécessaires.

Le bonheur de Forster était pour Alm un sujet de tourment.
« C'est un crime de lèse-majesté contre l'ordre de la nature, pensait-il. Mais enfin j'espère déranger ses calculs... Beau... superbe... quels yeux il ouvrira ! Si je pouvais lui enlever sa petite Marie et son auberge... Divin !... qui eût cru que son malheur deviendrait le fondement de mon bonheur ? A présent, la fortune ne m'échappera plus. En avant, Alm, en avant ! »

Dès que Reuterholm fut seul, il se remit à examiner les papiers; mais il n'avait plus la tranquillité nécessaire pour s'occuper longtemps de ces dépêches.

« Chez le duc ! » s'écria-t-il donc en se levant.

Appuyé sur une fenêtre, tout entier à son

amour, le régent laissait errer ses regards sur la capitale.

Séduit depuis longtemps par la grâce de mademoiselle Rudenskold et ébloui de sa beauté, il était maintenant épris d'elle.

Il était mécontent, malheureux et abattu de voir son amour dédaigné.

Reuterholm s'apercevait avec effroi que son sort dépendait du caprice d'une femme et qu'un seul mot de mademoiselle Rudenskold pourrait détruire à jamais son influence. Il s'était donc mis à surveiller jusqu'aux moindres démarches du régent, et même il en était venu à lui adresser des reproches offensants. Cependant le duc n'avait pas le courage de briser ses chaînes; il continuait à se laisser gouverner.

La cour passa une grande partie de l'automne de 1793 au château de Drottningholm. Mademoiselle Rudenskold y parut plus belle, plus aimable, plus brillante que jamais. Fille de la nature par le cœur, elle se sentait si heureuse au milieu de ces bois rafraîchis par les vents du Mélar ! la duchesse avait pour elle une haute estime, et le régent cédait à toutes ses fantaisies.

Mais Reuterholm surveillait si rigoureusement le prince, et mademoiselle Rudenskold observait à son égard une conduite si réservée, qu'il ne trouva pas une seule occasion de se déclarer explicitement.

Avant que la cour repartit pour Stockholm, le duc avait écrit, dans un moment de courage, une dernière lettre, une lettre d'adieu à mademoiselle Rudenskold, et il venait de la lui envoyer.

Le duc appuyait encore contre la fenêtre son front soucieux, lorsque la porte s'ouvrit et que son valet de chambre de confiance entra.

« Déjà de retour ?
— J'ai rempli l'ordre de Votre Altesse.
— A-t-elle lu la lettre ?
— Non, Altesse.
— Elle l'a reçue, cependant ?
— Elle l'a jetée, sans l'ouvrir, sur sa table à ouvrage. »

La tête du régent tomba sur sa poitrine, et la colère gronda dans son cœur, où s'épanouissaient, un instant auparavant, de si belles espérances.

En ce moment entra Reuterholm. Jamais il ne s'était cru plus puissant.

« Altesse, dit-il, je vous salue de la part du grand maître invisible des frères dans le cercle du Nord. Il travaille infatigablement pour moi; il me prie de vous dire que votre destinée s'accomplira bientôt.

— Ma destinée ?
— La Providence a figuré parmi les autres une couronne sur votre tête. »

Le duc regarda Reuterholm avec une froide surprise. Qu'était-ce qu'une couronne pour lui en ce moment ? Ses pensées n'étaient-elles pas tout entières ailleurs ?

Le ministre s'aperçut bien que ses paroles ne rencontraient pas d'écho, et un coup d'œil scrutateur lui apprit ce qui se passait dans l'âme du régent.

« J'ai des choses terribles à vous dire, reprit-il, comme répondant aux pensées du prince; Votre Altesse a raison d'être soucieuse, mécontente et de se plaindre de l'ingratitude. On vous trompe, Altesse ! »

A ces mots, la physionomie du régent trahit une certaine émotion.

(La suite au prochain numéro).